visions de l'armée de Sextus Pompée, durant la guerre sociale.

BÆCK ou **BECK** (Théodoric), mathématicien allemand, né à Ueberlingen en 1599, mort en 1676. Il appartenait à l'ordre des jésuites et il professa les mathématiques à Fribourg, puis la théologie à Lucerne. Il alla ensuite à Rome, comme confesseur du cardinal Frédéric de Hesse et y mourut. On a de lui : *Architectonica militaris oppugnata ac defensiva.*

* **BAECKER** (Louis DE), archéologue français. — Ce remarquable érudit écrit aussi son nom **Backer**. Outre les nombreux ouvrages de lui que nous avons cités, nous mentionnerons : *De l'administration politique, administrative et judiciaire de la Belgique pendant les trois derniers siècles* (1841 in-12); *Eglises du moyen âge dans les villages flamands du nord de la France* (1848, in-4°); *Des Niebelungen, saga mérovingienne de la Néerlande* (1852, in-8°); *Pénalité et iconographie de la calomnie* (1857, in-8°); *Analogie de la langue des Goths et des Francs avec le sanscrit* (1858, in-8°); *Grammaire comparée des langues de la France* (1860, in-8°); le *Duc de Brunswick, Erick II, comte de Clermont* (1862, in-8°); *Rapport à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes en France sur l'histoire et l'état des lettres en Belgique et dans les Pays-Bas. Langue néerlandaise* (1862, in-8°); les *Tables eugubines, études sur les origines du peuple et de la langue d'une province de l'Italie* (1867, in-8°); *De l'origine du langage d'après la* Genèse (1869, in-8°); *De la langue néerlandaise et des premiers monuments littéraires écrits en néerlandais* (1869, in-8°); *Essai de grammaire comparée des langues germaniques* (1872, in-8°); *Histoire de la littérature néerlandaise depuis les temps les plus reculés jusqu'à Vondel* (1873, in-8°); l'*Archipel Indien. Origines, langues, littérature, religions, morale, droit public et privé des populations* (1874, in-8°); *Bidasari, poëme malais, précédé des traditions poétiques de l'Orient et de l'Occident* (1875, in-8°).

BÆDEKER (Charles), libraire et écrivain allemand, né à Essen (Prusse) en 1801, mort à Coblentz en 1859. Il exerça la profession de libraire dans cette dernière ville. Bædeker s'est fait connaître par une série de guides à l'usage des voyageurs. Ces guides, fort bien faits, ont eu et ont encore une grande vogue en Allemagne, grâce aux modifications qui y ont été apportées dans des éditions ultérieures. Nous citerons les suivants, qui ont été traduits en français et publiés à Coblentz : le *Rhin, de Bâle à Dusseldorf* (1854, in-16; 1875, 9e édit.); la *Belgique et la Hollande* (1858, in-8°; 1873, 7e édit.); *Paris. Guide pratique du voyageur* (1860, in-12); *Italie septentrionale. Venise, la Lombardie, le Piémont, Nice, Gênes, Parme, Modène et Bologne* (1861, in-12; 6e édit., 1873); l'*Allemagne, l'Autriche et quelques pays limitrophes* (1863; 5e édit., 1873, in-12); la *Suisse et les parties limitrophes de l'Italie, de la Savoie et du Tyrol* (1874, in-12, 10e édit.); *Paris, Rouen, Le Havre, Dieppe, Boulogne* (1865, in-12); *Paris, ses environs* (1874, in-12); *Londres et ses environs, le sud de l'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse* (1875, in-12, 3e édit.); *Italie centrale et Rome* (1875, in-12, 4e édit.); *Italie méridionale* (1875, in-12, 4e édit.), etc. On lui doit encore : *Manuel de conversation pour le touriste en quatre langues, français, allemand, anglais, italien, avec un vocabulaire* (1864, in-12, 17e édit.).

BÆHER, en latin **Berus**, théologien et médecin suisse, né en 1486, mort en 1568. Il étudia à l'université de Strasbourg et y professa pendant quelque temps les belles-lettres, puis se fit recevoir docteur en théologie et en médecine et alla exercer à Bâle. Entré à l'université de cette ville, il fut nommé recteur et parvint à assoupir les querelles religieuses qui y divisaient les élèves et les professeurs. Il est l'auteur d'un *Commentaire sur l'*Apocalypse *de saint Jean.*

* **BAEHR** (Jean-Christian-Félix), philologue allemand. — Il est mort à Heidelberg en 1872.

BAELHOLZ (Daniel), poëte allemand, né à Elbingen vers 1610, mort en 1688. On lui doit un recueil de cent sonnets intitulé *Hylas*, qu'il a fait imprimer sous le pseudonyme de **Balthis** (Lubeck, 1674, in-12), et un poëme sur les vendanges : *Der Denkwurdige Weinmonath* (Hambourg, 1678, in-8°), imprimé sous le pseudonyme de **Charydes**.

BAENA (Jean-Alphonse), poëte espagnol, né à Baena, qui vivait au XVe siècle. Il s'adonna à la poésie et devint secrétaire de Jean II, roi de Castille. On a fort peu de chose de ce lettré. Si son nom a été tiré de l'oubli, il le doit à une sorte d'anthologie manuscrite qu'il remit au roi de Castille et qui renfermait des poésies de cinquante-cinq poëtes du temps, parmi lesquels nous citerons le roi Jean lui-même, le connétable don Alvaro de Luna, Mendoces, Guzman, Villena, Ayala, Manrique, Macias, Alvarez de Villa Sandino, Rodriguez del Pardon, Guevares, Calavera, etc. Ce manuscrit se trouvait depuis 1526 à la chapelle royale de Grenade, où Isabelle la Catholique l'avait fait déposer, lorsque, en 1591, Philippe II le fit transporter à la bibliothèque de l'Escurial. Au commencement de ce siècle, l'Académie d'histoire de Madrid voulut le faire éditer; mais les événements qui suivirent l'invasion de Napoléon en Espagne empêchèrent ce projet de se réaliser. Ce manuscrit fut acheté par un Anglais, Richard Heber, après la mort duquel la Bibliothèque nationale de Paris en fit l'acquisition (1836). Quelques années plus tard, l'ambassadeur d'Espagne obtint qu'on lui prêtât le manuscrit de Baena, et deux lettrés, MM. Duran et Pascual Gayangos, se chargèrent d'en faire une édition annotée, qui parut aux frais du marquis de Pidal sous le titre de *El Cancionero de Juan Alfonso de Baena, ahora por la primera vez dado a luz con notas y comentarios* (Madrid, 1851, in-8° et in-fol.). Les pièces de ce recueil sont loin d'être des chefs-d'œuvre. On y trouve beaucoup d'affectation et de raffinement; toutefois elles offrent de l'intérêt au point de vue de l'histoire littéraire.

BAEPENDY, ville du Brésil (province de Minas-Geraes), par 22° 4' de latit. S., à 30 kilom. S.-O. d'Ouro-Preto et à 227 kilom. de Rio-Janeiro, ch.-l. de district; 5,000 hab. Créée village paroissial par la loi du 19 janvier 1804, elle fut élevée au rang de chef-lieu de la comarca du même nom par la loi provinciale du 2 mai 1856. Chaire pour la langue latine et la langue française. Ecole élémentaire pour les deux sexes. Dans son municipe, il y a des eaux thermales très-fréquentées. Population du municipe, 23,440 hab.

* **BAER** (Charles-Ernest DE), naturaliste russe. — Il est mort en décembre 1876.

BAERTLING (Pierre-Conrad), théologien allemand, né en 1680, mort en 1734. Il voyagea en Allemagne et en Italie. On lui doit un ouvrage intitulé : le *Temps et l'éternité* ou le *Monde présent et à venir considéré sous divers aspects et d'après différents auteurs*, en allemand (Brunswick, 1735, in-4°).

BAEZ (Bonaventure), ex-président de la république de Saint-Domingue, né à Azua (Haïti) vers 1810. Fils d'un mulâtre qui avait acquis une grande fortune dans l'exploitation des forêts de bois d'acajou et de campêche, il continua ce genre d'industrie et ne tarda pas à exercer une grande influence tant par ses richesses que par son intelligence. Baez prit part, avec le général Santana, à la révolution de 1844, qui eut pour résultat d'ériger Saint-Domingue en une république indépendante de celle d'Haïti. Après la chute de Jemines, il devint président de la république et fut ensuite remplacé à la présidence par Santana, élu pour la seconde fois en 1852. Il se brouilla alors avec son ancien ami, qui le bannit, et il se retira à Saint-Thomas. Santana, dont l'administration avait été l'objet des plus vives critiques, donna sa démission au mois de juin 1857. Baez revint alors à Saint-Domingue et fut de nouveau proclamé président. Mais, dès le 2 juillet suivant, une révolte éclata contre lui. Ses troupes furent battues par le général Balverde; il se vit peu après assiégé à San-Domingo, dut capituler et se retira à Curaçao (juin 1858), pendant que Santana reprenait encore une fois le pouvoir suprême. Ce dernier négocia l'annexion de Saint-Domingue à l'Espagne. Le 18 mars 1861, il annonça cette incorporation, que la reine d'Espagne décréta le 19 mai 1861, et fut nommé capitaine général de Saint-Domingue. Baez se rangea parmi les adversaires de l'annexion, contre laquelle les Dominicains se soulevèrent en août 1863. L'insurrection nationale finit par triompher à la suite de la victoire remportée par le général Cabral sur les Espagnols à La Canela (4 décembre 1864). Le 5 mai 1865, un décret de la reine d'Espagne reconnut l'indépendance de Saint-Domingue, et, le 14 novembre suivant, une Assemblée constituante élut Baez président de la république. Mais, dès le mois de juin 1866, les généraux Pimentel et Cabral se mirent à la tête d'une insurrection. Baez dut quitter le pouvoir, auquel le rappela un nouveau soulèvement, qui éclata cette fois en sa faveur, en janvier 1868. Le 28 mars, il arriva à San-Domingo, où il remplaça Cabral comme président de la république. Après avoir comprimé des mouvements suscités par les partisans de Cabral, Baez s'occupa de réorganiser l'administration et de mettre de l'ordre dans les finances, que la guerre avec l'Espagne et d'incessantes convulsions intérieures avaient complétement épuisées. En 1869, il contracta à Londres un emprunt de 757,700 livres sterling, émis au taux de 70 et réduit jusqu'à la fin de 1871 à 722,700 livres sterling. Cet emprunt était destiné, disait-il, à perfectionner les voies de communication, à organiser un système monétaire régulier, à établir une ligne de bateaux à vapeur mettant la république en communication périodique avec les Etats-Unis et les Antilles. Baez déclara qu'avec sa nouvelle présidence s'ouvrirait l'ère de la régénération du pays. Ce qu'il voulait en réalité, c'était se perpétuer au pouvoir, et, dans ce but, il songea à chercher un appui aux Etats-Unis. En avril 1868, le congrès dominicain avait décidé de faire de la baie de Samana, une des plus belles de l'Amérique, un port libre, une station télégraphique et postale commune à toutes les nations. Baez eut l'idée de vendre la baie et une partie du territoire environnant aux Etats-Unis, qui étendraient leur protectorat sur l'île et au besoin l'annexeraient à l'Union. Des négociations entamées en ce sens à la fin de 1868 n'aboutirent pas. Après la prise de possession du pouvoir présidentiel des Etats-Unis par le général Grant (4 mars 1869), Baez reprit ses négociations relatives soit au protectorat des Etats-Unis, soit à l'annexion du territoire dominicain. Le général Grant envoya à Baez le général Babcock pour négocier et se rendre compte de l'état des esprits à Saint-Domingue. L'entente ne tarda pas à se faire sur les conditions de l'annexion entre Babcock et Baez, qui demanda une certaine somme, ainsi que des armes et des munitions pour comprimer les troubles qui pourraient éclater pendant les négociations. De retour à Washington en septembre 1869, le général Babcock rendit compte de sa mission au président Grant. Celui-ci fit préparer un traité d'annexion et envoya de nouveau Babcock à San-Domingo. Babcock remit à Baez des armes et 150,000 dollars. Comme garantie de ces avances, Baez signa un traité par lequel il loua pour cent ans la baie et la presqu'île de Samana aux Etats-Unis, traité qui fut ratifié par le sénat dominicain; il signa en outre le traité d'annexion. Ces deux traités furent communiqués à la presse par le comité des affaires étrangères en janvier 1870. A la nouvelle de la prochaine annexion de Saint-Domingue, il se produisit une vive fermentation dans le pays. Les généraux Cabral et Luperon lancèrent des manifestes et adressèrent une protestation au gouvernement et au sénat des Etats-Unis. Ils accusèrent Baez d'avoir violé la constitution dominicaine, qui interdit l'aliénation d'une partie quelconque du territoire national, de n'avoir contracté l'emprunt fait à Londres que pour son profit personnel et celui de ses sycophantes, et d'avoir trompé le gouvernement de Washington en lui faisant croire que les Dominicains accepteraient l'annexion sans combattre. Ces protestations et l'agitation qui régnait à Saint-Domingue donnèrent à réfléchir au congrès des Etats-Unis; il repoussa par un vote l'annexion, bien qu'elle fût appuyée par Grant. Toutefois, une compagnie américaine, constituée par des capitalistes de New-York, ayant à leur tête M. Hollister, prit possession de la baie de Samana. Baez, qui antérieurement, à diverses reprises, s'était posé comme le champion de la nationalité dominicaine, vit alors le nombre de ses ennemis s'accroître considérablement. Comme les bandes insurrectionnelles s'établissaient sur la frontière haïtienne, il dénonça au cabinet de Washington le gouvernement d'Haïti comme un voisin toujours prêt à fomenter des troubles dans son pays et lui demanda encore une fois sa protection comme le seul moyen de sauver l'Etat dominicain. Quelque temps après, il fut renversé du pouvoir et remplacé, le 22 décembre 1873, comme président de la république, par Ignacio Gonzalès. Il dut quitter encore une fois l'île et il se réfugia aux Etats-Unis. Arrêté à New-York, à la demande d'un Américain qui l'accusait de l'avoir fait emprisonner injustement pendant le temps de sa présidence, il fut rendu à la liberté en mars 1874. Depuis lors, il n'a cessé de se livrer à de nouvelles intrigues pour reconquérir le souverain pouvoir dans son pays.

BAEZKO ou **GLODZLAUS**, chroniqueur polonais du XIIIe siècle. Il fut bibliothécaire à Posen et continua la *Chronique de Pologne*, commencée par l'évêque Bagalulphe II, qu'il mena jusqu'à l'an 1271. Le manuscrit, longtemps supposé perdu, a été retrouvé et édité par Sommersberg. Baezko fit en 1265 un voyage à Rome.

BAFFI (Barthélemy), théologien italien, né vers 1510, mort vers 1578. Il prit à trente-trois ans l'habit de capucin et fut nommé professeur de théologie à l'université de Pavie. Il fut aussi délégué au concile de Trente. On a de lui : *Oratio de religione ejusque præfecto diligendo* (Bologne, 1559, in-4°); *De nobilitate urbis Mediolani* (Bologne, 1562, in-4°); *De admirabili Dei providentia erga romanum populum* (Milan, 1562, in-4°); *Oratio ad patres concilii Tridentini habita* (Brescia, 1563, in-4°), inséré dans les *Conciles* de Labbe (XIVe partie); *De felicitate urbis Florentiæ* (Bologne, 1565, in-4°); *Oratio ad populum romanum in comitiis generalibus habita* (Milan, 1565, in-4°); *Oratio de admirabili charitate divina* (Milan, 1569, in-4°), etc.

BAFFI (Jean-Baptiste), médecin italien, né à Pérouse vers 1530, mort en 1596. Il devint professeur de médecine à Pérouse, et, comme il cultivait en même temps les lettres, il se fit recevoir de l'Académie *Degli Insensati*. On a de lui, outre un recueil de poésies imprimé après sa mort (Venise, 1614, in-12), divers opuscules médicaux : *Libellus de non usu astrologiæ in medicina; De sustentanda valetudine adversus podagram; De aquis et morbis oculorum; De febribus*, et un discours prononcé à l'Académie dont il était membre : *Oratio de rei medicæ majestate* (Pérouse, 1593, in-4°).

BAFFO, surnommée **Safié** (la *Pure*), Vénitienne, devenue favorite du sultan Amurat III, née vers 1560, morte en 1615. Prise par des corsaires sur un vaisseau qui la transportait avec son père à Corfou, elle fut achetée pour le sérail d'Amurat III et ne tarda pas à inspirer au sultan une passion sans bornes. Ses rivales l'accusèrent de recourir à des moyens surnaturels pour se rendre ainsi toute-puissante, et l'imbécile monarque eut assez de crédulité pour faire mettre à la torture les esclaves de la favorite, afin de les forcer à révéler ses procédés magiques. Les femmes de Baffo ne révélèrent rien, naturellement, et la favorite continua d'exercer sur lui l'ascendant qu'elle devait à ses charmes et probablement aussi à son caractère aimant et enjoué. Cependant elle ne réussit ni à se faire épouser et reconnaître comme sultane, ni à se faire rendre la liberté. Après la mort d'Amurat, elle gouverna quelque temps au nom de Mahomet III, son successeur; mais, à l'avénement d'Achmet III (1603), elle fut reléguée dans le vieux sérail et n'eut plus aucune espèce d'autorité.

BAFOR (Balthazar DE), diplomate allemand, né vers 1560, mort à Varsovie en 1620. Il remplit divers postes de confiance près des empereurs Mathias, Rodolphe et Ferdinand, et fut un de ceux qui poussèrent le plus activement l'empire autrichien dans les guerres religieuses de la fin du XVIe siècle. Il était, dans les dernières années de sa vie, chargé d'affaires près de Sigismond III, roi de Pologne.

BAG ou **BANG**, ville de l'Inde. V. BANG.

BAGÆUS, seigneur perse du VIe siècle av. J.-C. Ayant la confiance de Darius Hystaspe, il fut chargé par lui de s'emparer de la personne du satrape de Lydie, Oroès, qui s'était révolté, et de le faire mettre à mort. Hérodote raconte qu'il se rendit à Sardes, tâta d'abord les gardes du satrape et, certain de leur obéissance, leur communiqua l'ordre du roi. Les gardes mirent aussitôt à mort Oroès.

BAGÆUS, général perse du IVe siècle av. J.-C. Frère du satrape Pharnabase, il commandait un corps de cavalerie lors de l'invasion du roi de Sparte Agésilas, en 396. Il se porta à la rencontre des Lacédémoniens et coopéra à la victoire qui fut remportée sur eux à Dascylium.

BAGAGEM, ville du Brésil (province de Minas-Geraes), district de Paranahyba, à 380 kilom. N.-O. d'Ouro-Preto créée paroisse et bourg par les lois provinciales de 1854 et du 30 mai 1857, chef-lieu de la comarca de ce nom par la loi du 19 septembre 1861; 14,640 hab. La population du municipe est de 25,152 hab. C'est dans son territoire qu'en 1854 une négresse trouva le célèbre diamant nommé *Etoile du Sud* (*Cruzeiro do Sul*).

BAGAROTTO ou **BAGARATO**, jurisconsulte italien, né vers 1170, mort à Bologne en 1242. il fut consul de Bologne et se distingua par une habile administration. Il a laissé quelques travaux juridiques, parmi lesquels on cite un *Tractatus universalis juris*, imprimé en 1584 (in-4°), et divers opuscules : un *Traité sur les reproches des témoins*, un *Traité sur les délais et les déclinatoires*, qui ont été réunis à son grand ouvrage.

BAGAZOTTI (Camille), peintre italien, né à Camerino vers 1520. Elève et imitateur de Fra Sebastiano del Piombo, il appartenait à l'école romaine. On ne connaît de lui que la *Communion de sainte Lucie*, peinte dans la collégiale de Spello et tout à fait conforme au style de son maître.

BAGE (Robert), littérateur anglais, né à Darley (comté de Derby) en 1728, mort en 1801. Il a surtout écrit des romans, parmi lesquels on distingue : le *Mont Heneth;* la *Belle Syrienne; James Wallace; Barham Downs;* l'*Homme tel qu'il est;* l'*Homme tel qu'il n'est pas*, etc.

BAGEHOT (Walter), publiciste anglais, né à Langport, comté de Sommerset, en 1826, mort en mars 1877. Il fit ses études à l'université de Londres, puis il s'adonna à des travaux littéraires. M. Bagehot débuta dans la *National Review* par des articles critiques qui furent très-remarqués. Doué d'une grande pénétration d'esprit, le jeune écrivain créait un genre nouveau, dans lequel on admirait une analyse ingénieuse, déliée, savante des sujets qu'il traitait. Il collabora ensuite à la *Fortnightly Review*, où il donna des articles politiques. Ce fut là qu'il publia une série d'études sur la constitution anglaise, qui sont assurément ce qu'on a écrit de plus original et de plus instructif sur ce sujet. « L'auteur, dit un écrivain, laissant de côté les distinctions artificielles, les théories qui ne s'attachent qu'au mécanisme extérieur des pouvoirs, alla droit au principe même du gouvernement parlementaire, tel que l'histoire l'a établi en Angleterre, et il y signala une véritable république régie par une convention, laquelle est dirigée elle-même par un pouvoir exécutif. » Gendre de M. J. Wilson, fondateur du journal financier *The Economist*, M. Bagehot le remplaça comme directeur de cette feuille bien connue et s'occupa tout particulièrement depuis lors de questions économiques et financières. A diverses reprises, M. Bagehot se porta candidat à la Chambre des communes, mais il échoua. Trois ouvrages de lui ont été traduits en français; ce sont : la *Constitution anglaise*, trad. par Gaulhiac (1869, in-12); *Lombard street* ou le *Marché financier en Angleterre* (1874, in-12), exposé plein de clarté des transactions monétaires et financières du marché de Londres; *Lois scientifiques du développement des nations dans leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité* (1874, in-8°), ouvrage extrêmement remarquable, qui a puissamment contribué à fonder sa réputation.

BAGENAL (Beauchamp), gentilhomme irlandais, né en 1741, mort en 1801. Il s'est fait un renom par ses excentricités et ses duels. Il se battit une vingtaine de fois et presque toujours dans des circonstances bizarres. Comme il était boiteux, il avait coutume d'emporter avec lui sur le terrain une pierre, à l'aide de laquelle il étayait la jambe qu'il avait plus courte que l'autre. Il aimait à se battre de préférence dans les cimetières, où les pierres tombales lui servaient de point d'appui, et le cimetière de Killiane, dans le comté de Carlow, a été témoin de bon nombre de ses rencontres.

BAGEREAU (Nicolas), jurisconsulte français du XVIIe siècle. Il fut avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Leçons sur l'ordonnance des criées* (Paris, 1613, in-12); *Commentaire sur l'ordonnance des quatre mois. Décision sur les ordonnances des tailles et la juridiction des élus* (1624, in-8°).

BAGET (Jules), poëte français, né à Chevreuse (Seine-et-Oise) en 1815. Il commença à se faire connaître sous Louis-Philippe, en publiant des poésies satiriques contre le gouvernement et en manifestant hautement ses idées républicaines. Il composa, en outre, des poésies intimes et des drames en vers qui ont été représentés à l'Odéon. Nous citerons de lui : la *Cause du peuple. Poésies politiques publiées en* 1837, 1838, 1839, 1840 *et* 1843, *et pouvant servir de prologue au triomphe de la République* (Paris, 1848, in-8°); les *Trois lyres*, essais poétiques (1842, in-8°); *Isabelle de Castille*, drame en cinq actes (1847, in-12); *Raymond Varney* ou le *Manoir de Grassdale*, drame en cinq actes (1849, in-8°). Depuis lors, il n'a plus rien publié.

BAGHIRMI, Etat de l'Afrique centrale, borné au N. par le lac Tchad, à l'O., au S.-O. et au S. par le Chari et à l'E. par une contrée montagneuse habitée par les tribus païennes de Sokoro et de Boua. Il a pour capitale Masena, résidence du sultan. « La population de Baghirmi, dit M. Vivien de Saint-Martin, ne renferme guère que 1 million d'habitants. Elle se compose en grande partie d'esclaves et de descendants d'esclaves. Il est difficile de dire quels sont les hommes libres. La tribu actuellement régnante s'appelle, comme le pays, Baghirmi. Elle a une proche parenté avec les Sara. La grande affinité des dialectes relie entre elles les deux tribus. D'autres tribus de même langue habitent également le Kouka et le Fittri, aux confins N.-E. du Baghirmi. » Ce pays est arrosé par le Chari et ses dérivations au S. du lac Tchad. Les seuls renseignements qu'on possède sur le Baghirmi nous ont été transmis par deux voyageurs, le docteur Barth et, plus récemment, M. Nachtigal, qui visita cette contrée au commencement de 1873. D'après Barth, le royaume de Baghirmi fut fondé il y a environ deux siècles, par un chef nommé Dokkenge, dans une partie de l'empire des Tyniurs. Dokkenge fonda Masena, eut pour successeurs Lubetko, Delubirni, qui accrut beaucoup ses possessions; Abdallah, fils de ce dernier, qui embrassa l'islamisme; Ouonja, Laoueni, Bugomanda, Mohamed-el-Amin. Ce dernier se signala par ses conquêtes et par son esprit de justice, fit le pèlerinage de La Mecque et acquit une grande influence sur les Etats voisins. Son fils, Abd-el-Rhaman, fut moins heureux. Attaqué par Saboun, roi du Ouaday, il périt dans une rencontre, et son fils Othman se vit contraint de payer à Saboun, tous les trois ans, un tribut de cent esclaves mâles, de trente esclaves femelles, de cent chevaux et de mille tuniques. Sous le règne d'Othman, les Fellani envahirent et ravagèrent le Baghirmi. Le sultan de Baghirmi avait, en 1872, sous sa domination les Muzzagou, les Kouang, les Ndamm, les Nultou, les Nyillèm, dans le territoire qui s'étend vers le S. et le S.-E., ainsi que les Somrhaï, les Gaberi et une partie du Sara.

* **BAGHTCHÉ-SÉRAÏ** (*palais des jardins*), ville de la Russie d'Europe, en Tauride. Elle est située sur le bord du Tchourouksou, dans une position charmante. On y trouve environ cent vingt fontaines, alimentées par un grand nombre de sources. Le palais des anciens princes de Crimée est situé au milieu de la ville, qui est des plus pittoresques. Ce palais, construit en 1519 par le kan Abd-ul-Sahat-Ghirei, a été restauré par le gouvernement russe et meublé à l'orientale. Catherine II, Alexandre Ier et Nicolas Ier l'ont successivement visité. La population se compose de Tartares, de Russes, de Grecs, de Karaïtes et de Bohémiens.

BAGISTANES, Babylonien du IVe siècle av. J.-C. En 330, il était avec Bessus et ses complices, poursuivis par Alexandre; il les abandonna et vint informer le Macédonien du danger que courait Darius.

BAGNAC, village de France (Lot), arrond. de Figeac; pop. aggl., 381 hab. — pop. tot., 2,077 hab.

* **BAGNE** s. m. — Encycl. La suppression des *bagnes* a été arrêtée en principe par la loi de 1870; celui de Toulon fut évacué le dernier. Le 1er août 1873, le vaisseau-transport le *Var* sortait de la rade de Toulon, ayant à bord, depuis la veille, tout ce qu'il restait en France de forçats. Un nouveau régime était définitivement établi pour cette catégorie de condamnés. V. TRANSPORTATION, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

* **BAGNÈRES-DE-BIGORRE**, ville de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. d'arrond. à 21 kilom. de Tarbes, sur la rive gauche de l'Adour qui s'y divise en nombreux filets; pop. aggl., 7,239 hab. — pop. tot., 9,464 hab. L'arrondissement a 10 cantons, 194 communes, 88,065 hab.

On prend les eaux, à Bagnères-de-Bigorre, soit à l'établissement thermal, qui est la propriété de la commune et qui est exploité en régie, soit dans des établissements particuliers. Ils sont en assez grand nombre; Bagnères-de-Bigorre est placée sur une nappe d'eau minérale qui émerge naturellement en quelques points; sur tous les autres, il suffit de creuser le sol et de poser un tuyau pour obtenir une source.

L'établissement thermal est alimenté par sept sources principales : les sources du Dauphin, de la Reine, du Roc-Lanne, de Saint-Roch, du Foulon, du Platane et la source des Yeux. Toutes ces eaux renferment à peu près dans la même proportion des sulfates de chaux et de soude, des carbonates de chaux, de magnésie et de fer, des chlorures de magnésium et de sodium, de l'acide silicique et une notable partie de gaz acide carbonique. L'établissement est vaste; construit presque entièrement en marbre, il est d'un bel aspect et son aménagement intérieur laisse peu à désirer. Il se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Dans le sous-sol se trouvent six salles de bains qui reçoivent les eaux des sources du Foulon et du Platane, et deux cabinets alimentés par la source des Yeux; au rez-de-chaussée, un magnifique vestibule donne accès à des galeries latérales où se trouve la buvette et qui conduisent aux salles de bains alimentées par les sources du Dauphin, du Roc-Lanne, de Saint-Roch et de la Reine, aux cabinets de bains de vapeur et aux chambres de repos, qui sont au nombre de quatorze. On a placé au premier étage douze cabinets de bains alimentés exclusivement par la source de la Reine. Les baignoires, en marbre blanc, sont encaissées dans l'aire des salles, avec une saillie de 0m,20.

Les principaux établissements particuliers sont : l'établissement Théas, où se trouve une buvette des eaux de Labassère, source un peu éloignée de Bagnères et dont on apporte les eaux tous les matins dans des tonneaux; l'établissement Cazaux; l'établissement Parade ou Mora; l'établissement Laserre; l'établissement du Salut, alimenté par trois sources renommées; il possède seize salles de bains; enfin, l'établissement Frascati et les établissements du Petit-Prieur et du Petit-Baréges.

Les eaux des sources de Bagnères-de-Bigorre s'administrent en boisson, en bains et en douches d'eau, en bains de vapeur et d'étuve. Elles sont prescrites à l'intérieur de deux à huit verres, le matin à jeun et de quart d'heure en quart d'heure. L'action physiologique et l'action thérapeutique n'est pas la même aux sources de la ville et des établissements particuliers. « Toutes les eaux de Bagnères-de-Bigorre, en boisson, dit le docteur Armand Rotureau, sont laxatives et diurétiques; seulement elles n'agissent pas sur le tube digestif et sur les voies urinaires dès le premier temps de leur emploi, et leurs effets n'apparaissent guère avant le quatrième ou le cinquième jour. Les eaux des sources de l'établissement du Salut sont les plus efficacement diurétiques. C'est dans le rhumatisme chronique, sous toutes ses formes et toutes ses manifestations : paralysies de la sensibilité et surtout du mouvement, névralgies faciales, sciatiques, etc., que la vertu des eaux hyperthermales de Bagnères-de-Bigorre a surtout mérité d'être remarquée. Leur haute température, leur action sur le tube digestif et sur les reins expliquent les guérisons que l'on a maintes fois obtenues chez les rhumatisants qui souffraient depuis plusieurs années et qu'aucun moyen n'était parvenu à soulager. Dans ces cas, on prescrit surtout les eaux des sources de la Reine, du Dauphin, de la Gutière (établissement Frascati), en bains et en douches d'eau, ou les bains d'étuve de l'établissement de la ville et les eaux de la source Laserre, en boisson. Mais lorsqu'on a affaire à des arthrites rhumatismales, lors même qu'elles sont récentes et, par conséquent, subaiguës, ce sont les eaux de la source Saint-Roch qui donnent les meilleurs résultats. Les névroses et particulièrement les troubles protéiques de l'hystérie sont très-heureusement traités par les bains des eaux hypothermales des sources du Salut et du Foulon, qui agissent comme antispasmodiques. Des névralgies externes ou internes qui avaient résisté aux moyens les plus énergiques ont cédé aussi sous l'influence des mêmes eaux. Dans les affections utérines, c'est encore aux eaux sédatives du Salut, du Foulon, du Petit-Prieur et du Petit-Baréges qu'il convient d'avoir recours. L'action spéciale de l'eau de la source du Foulon dans les dermatoses caractérisées par des papules, des squames ou des vésicules, rend souvent aussi des services signalés. Le lichen, le psoriasis, l'eczéma ayant résisté aux eaux sulfureuses les plus fortes de Bagnères-de-Luchon et de Baréges ont cédé quelquefois, après un temps assez court même, à l'usage interne et externe des eaux de cette source. Les eaux carbonatées, ferrugineuses et sulfatées, calcaires et magnésiennes de Bagnères-de-Bigorre conviennent à l'intérieur surtout dans les états pathologiques où il faut agir sur la composition élémentaire du sang pour le ramener à l'état physiologique, par exemple dans les convalescences longues et difficiles, dans toutes les anémies consécutives soit à une altération du sang, comme la chlorose, soit à une intoxication miasmatique, comme l'empoisonnement paludéen et la fièvre intermittente de longue durée. Les eaux de la buvette de l'établissement de Théas, alimentée par la source sulfureuse de Labassère, sont conseillées avec un grand succès dans les catarrhes des voies aériennes, surtout dans ceux qui se produisent après la disparition d'une maladie de la peau, dans les laryngites et dans les bronchites chroniques. »

* **BAGNÈRES-DE-LUCHON**, ville de France (Haute-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 48 kilom. de Saint-Gaudens, au confluent de la Pique et de l'One; pop. aggl., 3,750 hab. — pop. tot., 3,829 hab.

Les eaux de Bagnères-de-Luchon étaient célèbres dès l'antiquité. On croit que Strabon les a désignées en parlant des « magnifiques thermes Onésiens; » ce qui est plus certain, c'est que les Romains connaissaient leur efficacité, et les fouilles ont fait découvrir une foule de vestiges de l'établissement thermal qu'ils avaient fondé à Luchon. Une voie romaine reliait Luchon à Toulouse, par Saint-Martory, Valentine, Labarthe-de-Rivière et Barcugnas; un sanctuaire avait même été élevé au dieu Lixon ou Ilixon. On a retrouvé un autel votif portant cette inscription : *Deo Lixoni Flavia Rufi F. Paulinæ V. S. L. M.* (au dieu Lixon, Flavia, fille de Rufus et de Pauline; elle a acquitté son vœu). Cet autel a été encastré dans la grande porte de l'établissement thermal actuel. Une autre pierre votive, avec l'inscription : *Nymphis aug. sacrum* (consacré aux Nymphes augustes), a été placée dans une des salles de bains. On a, de plus, trouvé un grand nombre de débris de piscines de marbre, de bassins, une statue mutilée et les traces de chambres destinées aux baigneurs.

L'établissement thermal actuel s'élève à l'extrémité méridionale de l'allée d'Etigny, qui le relie au village de Bagnères, au pied de la haute montagne de Superbagnères; il se compose de cinq pavillons précédés d'un péristyle de vingt-huit colonnes de marbre blanc des Pyrénées. Le pavillon du milieu, construit en marbre, forme vestibule et donne accès à une grande galerie ou salle des pas perdus. Le vestibule est orné de fresques dues à M. Romain Caze et représentant des allégories assez bizarres; entre les fenêtres, l'artiste a figuré huit nymphes représentant les huit principales sources de Bagnères-de-Luchon : c'est le côté le moins critiquable de son œuvre. De la grande galerie, l'escalier conduit au promenoir et aux buvettes; deux galeries transversales la coupent à angle droit et conduisent aux salles de bains et aux salles de douches.

Les sources qui alimentent l'établissement sont au nombre de cinquante-quatre; mais plusieurs sont captées ensemble, ce qui les réduit à dix-neuf. Les principales sont : la Reine, Bayen, Azéma, Richard, la Grotte, Blanche, Ferras et Bordeu. Les unes sont sulfurées, les autres salines; le débit des sources sulfureuses est par jour de 605,088 litres et celui des sources salines de 560,000 litres; au total, 1,465,088 litres, dont l'établissement peut disposer par vingt-quatre heures. A chaque ronde de bain, c'est-à-dire tous les cinq quarts d'heure, il est mis à la disposition des baigneurs 106 baignoires pourvues d'un appareil à douches, 20 à 30 places dans les petites piscines, 30 places dans la grande piscine de natation, une douzaine d'appareils à douches, des étuves où 40 malades peuvent prendre des bains de vapeur, des salles d'inhalation et des salles de massage. Il y a, en outre, 22 buvettes. Malgré toutes ces ressources, l'affluence des baigneurs est telle que l'établissement est insuffisant et que souvent, au cours de la saison, les eaux viennent à manquer, vers le soir.

Les eaux sulfurées de Bagnères-de-Luchon sont celles qui ont fait la renommée de l'établissement, quoique les eaux salines soient aussi très-recherchées. Les premières émergent de quarante-huit sources et forment, suivant le docteur Filhol, la plus belle série d'eaux sulfurées qui soit au monde. Ces eaux sont limpides, incolores, avec une odeur prononcée d'œufs couvis et une saveur hépatique; elles dégagent au griffon une notable quantité d'azote et d'acide sulfhydrique. La composition de la principale de ces sources, la source de la Reine, est la suivante pour un litre d'eau :

Sulfhydrate de sulfure de sodium.	0,0700
Equivalent à monosulfure de sodium. . . .	0,0510
Hyposulfite alcalin . .	sensible.
Acide sulfurique. . . .	0,0429
Acide carbonique . . .	sensible.
Acide silicique.	0,0426
Acide phosphorique. .	traces.
Acide borique	»
Alumine.	0,0019
Fer	0,0038
Chaux.	0,0012
Magnésie.	0,0018
Potasse.	0,0034
Soude.	0,0750
Chlore.	0,0370
Lithine.	non dosable.
Manganèse.	»
Antimoine	»
Plomb	»
Bismuth	»
Fluor.	»
Cuivre.	?
Matière organique . .	0,1040.

Les eaux de Bagnères-de-Luchon s'emploient en boisson, pures ou coupées avec du lait, en bains ordinaires ou en bains de vapeur, en douches, en inhalation. Leur efficacité est reconnue surtout dans les maladies de la peau; elles sont spéciales pour certaines de ces affections. « Toutes les dermatoses sécrétantes, toutes les dartres humides, dit le docteur A. Rotureau (*Des principales eaux minérales de l'Europe*, 1859, in-8°), sont principalement du ressort des eaux de Luchon; les affections pustuleuses d'abord, les bulleuses et les vésiculeuses ensuite, pour suivre la classification de Willan, modifiée par Biett. Les maladies pustuleuses de la peau, l'ecthyma, l'impétigo, l'acné, la mentagre et le porrigo retirent le plus grand profit d'une saison passée à Bagnères. Les affections bulleuses, le pemphigus et le rupia cèdent aussi à un traitement sulfureux par les eaux de Luchon, mais moins promptement que les maladies de la peau se traduisant par des pustules. Les dermatoses vésiculeuses, l'eczéma, l'herpès, la gale sont encore assez aisément guéris par l'emploi des eaux de Bagnères-de-Luchon. Ces eaux produisent aussi des résultats satisfaisants dans les dermatoses, le pityriasis, la lèpre, le psoriasis, l'ichthyose, la pellagre même. Le pityriasis du cuir chevelu est le plus difficile à combattre et il résiste assez souvent même à une médication hydro-sulfureuse parfaitement conduite. L'éléphantiasis des Arabes cède quelquefois à l'application des eaux de Luchon, et plusieurs exemples de guérison de cette maladie si rebelle ont été cités par les auteurs. » On prescrit encore les eaux de Luchon contre certaines affections catarrhales des voies respiratoires, contre la chlorose et l'anémie.

Bagneux (COMBAT DE), un des incidents du dernier siége de Paris. Comme l'action fut dirigée par le général Vinoy, commandant du 13e corps, c'est à son livre, le *Siége de Paris*, que nous allons emprunter les éléments de notre récit.

Dans la nuit du 12 au 13 octobre 1870, le 13e corps reçut l'ordre d'entreprendre une grande reconnaissance sur le plateau de Châtillon. Cet ordre fut aussitôt communiqué au général Blanchard, auquel il parvint à deux heures du matin au lycée de Vanves, où il avait établi son quartier général. Le général Susbielle et le colonel de La Mariouse le reçurent de leur côté à quatre heures. En ce moment, le général Vinoy se trouvait au fort de Montrouge, où il achevait de prendre ses dispositions et où il appela le général Blanchard, qui le rejoignit à huit heures. Il fut décidé que l'attaque commencerait à neuf heures, avec les dispositions suivantes : à droite, la brigade Susbielle devait se porter sur Châtillon en trois colonnes, le 42e en réserve à La Baraque, hameau où la route de Châtillon se croise avec la route stratégique.

A gauche, une colonne, commandée par le colonel de La Mariouse et composée du régiment des mobiles de la Côte-d'Or et d'un bataillon de l'Aube, avec le 35e de ligne en réserve, avait Bagneux pour objectif,

La brigade La Charrière, division Caussade, devait s'appuyer sur un ouvrage ébauché, qui se trouvait en avant de Bagneux et qui était destiné à maintenir les troupes ennemies établies à Bourg-la-Reine.

Enfin la brigade Dumoulin s'établit en arrière du fort de Montrouge, comme réserve. A l'extrême droite, cinq compagnies de gardes forestiers avaient mission d'opérer une démonstration sur Clamart. Ainsi, la ligne de bataille allait s'étendre sur un front de 6 kilom., du fort d'Issy à la vallée de la Bièvre, et trois forts, ceux de Montrouge, Vanves et Issy, étaient appelés à coopérer à la lutte.

A neuf heures du matin, deux coups de canon tirés du fort de Vanves donnèrent le signal de l'attaque. Aussitôt le fort de Montrouge ouvrit son feu sur Bagneux, distant de 1,400 mètres. La brigade La Charrière s'élança alors avec rapidité sur le village, ayant à parcourir pour l'atteindre un intervalle de 1,000 mètres et à essuyer à découvert le feu de l'ennemi abrité par un mur crénelé. Notre infanterie enleva rapidement la première barricade, et une fusillade très-vive s'engagea dans les rues de Bagneux, pour cesser une demi-heure après sans grands résultats de part et d'autre, car nos fantassins étaient abrités ainsi que l'ennemi. Toutefois, le village restait en notre possession. Il était défendu par le 5e bataillon de chasseurs à pied, faisant partie du 2e corps bavarois, que commandait le général Von Hart-

mann, ayant son quartier général à Antony. Nous avions fait environ 40 prisonniers dans le village, et on a vu défiler quelques-uns dans la rue Beuret, escortés par quelques gardes nationaux qui les conduisaient à l'École militaire. De ce côté, notre succès était complet; malheureusement, parmi nos pertes, il fallait compter celle du chef de bataillon de Dampierre, mort héroïquement à la tête de ses mobiles de l'Aube, près de l'église de Bagneux.

Mais vers Châtillon notre attaque n'avait pas été heureuse. Il fallut cheminer à la sape et avancer maison par maison pour emporter un réduit solidement établi près de l'église, ce qui donna à l'ennemi le temps de se reconnaître et de rassembler ses réserves. Bientôt de fortes colonnes se montrèrent sur le plateau de Châtillon, arrivant par la Croix-de-Berny et amenant avec elles une artillerie nombreuse, qui entra en action dès dix heures et demie du matin. Nos batteries soutinrent néanmoins vigoureusement la lutte, appuyées par les pièces à longue portée des forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy.

« Dans cette lutte d'artillerie, dit le général Vinoy, malgré un coup malheureux qui fit sauter un caisson dans une de nos batteries, tuant et blessant plusieurs hommes, l'avantage nous resta. A gauche de Châtillon, une batterie bavaroise chercha à établir ses pièces de façon à tirer sur Bagneux. Elle fut heureusement contenue par une seule pièce de 24 placée au saillant 3 du fort de Montrouge, et chaque fois qu'elle se mettait en batterie, la précision du tir venu du fort la forçait aussitôt à rétrograder. » Le combat nous était donc encore favorable, et la colonne du général Susbielle continuait à s'avancer au moyen de la sape. Nos troupes réussirent enfin à s'emparer complétement de Bagneux; mais devions-nous nous maintenir dans cette position? Le cas n'avait pas été prévu. Le général Vinoy envoya donc au gouverneur de Paris la dépêche télégraphique suivante:

« Nous sommes maîtres de Bagneux; je prends des mesures pour nous y maintenir; voulez-vous le conserver? »

Le général Trochu répondit:

« Blanchard tiendra dans le bas Châtillon, sans dépasser la route de Clamart; je lui annonce que vous le soutiendrez de Bagneux par votre canon, qui devra tirer entre le télégraphe et le haut de Châtillon. Sous cette protection, Blanchard fera sa retraite quand il le jugera à propos ou quand vous le lui direz. »

Il résultait de cette dépêche que nos troupes ne devaient pas se proposer pour objectif la hauteur de Châtillon, puisqu'elle prescrivait de ne pas dépasser la route de Clamart, en laissant au général Blanchard la liberté d'opérer sa retraite quand il le jugerait à propos, mouvement qu'il commença à exécuter vers deux heures et demie. D'ailleurs, des renforts considérables, surtout en artillerie, arrivaient de plusieurs points aux Prussiens, et la lutte allait prendre des proportions tout à fait inégales. A trois heures, le général Vinoy donna le signal de la retraite générale, qui s'exécuta dans de bonnes conditions. Nos régiments, pour employer une expression qu'affectionnait par trop le gouverneur de Paris, « se replièrent en bon ordre. » A cette vue, l'ennemi crut pouvoir lancer ses colonnes d'attaque; mais un retour offensif de nos troupes, des plus vigoureux, les rejeta en désordre sur leur point de départ.

Nous eûmes à peu près 20,000 hommes engagés au combat de Bagneux, lancés contre un ennemi bien supérieur en force. Nos pertes, cependant, ne furent pas bien sensibles: 200 hommes tués ou blessés et 7 disparus, dont un officier.

Ce qui ressort de cet exposé, c'est que la lutte devait être fatalement stérile, puisqu'on ne devait ni conserver Bagneux ni s'emparer de la hauteur de Châtillon. Dès lors à quoi bon? Le général Vinoy laisse percer sa pensée dans les lignes qui terminent son récit:

« Ce combat incomplet aurait pu avoir des suites meilleures: nous avions pensé un moment qu'en présence des chances de la journée, qui se dessinait au début si favorablement pour nous, le gouverneur aurait tenu à conserver Bagneux et à tenter le lendemain une attaque, avec plus de forces, sur l'importante hauteur de Châtillon, tentative que nous pouvions espérer voir réussir, puisque nous aurions eu pour premiers points d'appui les positions avancées de Bagneux et du Moulin-de-Pierre. Mais le gouverneur, qui avait sans doute d'autres opérations en vue, ne jugea pas à propos de donner à celle-ci tout le développement qu'elle aurait pu avoir. »

Le 13 octobre 1874, quatrième anniversaire du combat de Bagneux, a été inauguré, sur la place du village, un monument élevé à la mémoire du commandant de Dampierre et des mobiles de l'Aube tués au combat de 1870. Dans la rue Morisseau, une plaque en marbre blanc indique l'endroit où est tombé frappé à mort l'héroïque descendant des comtes de Dampierre.

* **BAGNOLES-LES-EAUX**, hameau de France (Orne), commune de Couterne, cant. de La Ferté-Macé; 40 hab. — Le village se compose presque exclusivement des bâtiments de l'établissement thermal; les bains, les hôtels, les restaurants appartiennent à un seul propriétaire; le fermier des eaux fournit à la fois aux baigneurs la table, le logement et l'hydrothérapie. La saison commence le 15 mai et finit le 1er novembre. Les sources de Bagnoles ne sont qu'au nombre de deux, l'une sulfureuse, l'autre ferrugineuse; la source sulfureuse alimente la buvette et les piscines, la source ferrugineuse n'est utilisée qu'en boisson. La première, d'après une analyse de Vauquelin et Thierry, renferme, dans des proportions minimes, du sulfate et du muriate de chaux et, dans des proportions plus fortes, des muriates de magnésie et de soude; l'analyse de la source ferrugineuse n'a pas été faite.

Les moyens balnéaires de l'établissement consistent en une buvette, dix-sept cabinets de bains d'eau ou de bains de vapeur, deux piscines d'eau courante et une grande salle de bains de vapeur en commun. Les baigneurs, étendus sur des lits de camp, reçoivent dans cette salle la vapeur que projettent des tuyaux à robinet placés dans les intervalles ménagés entre chaque planche. Les piscines de natation occupent un bâtiment isolé, en face de l'aile destinée aux bains particuliers.

« L'action physiologique des eaux de Bagnoles, dit le docteur Rotureau, tient plus aux principes gazeux qu'aux matières fixes qu'elles renferment. Les eaux de la source sulfureuse sont favorablement prescrites contre les troubles de l'estomac et de l'intestin qui tiennent à une surexcitation nerveuse ou à une difficulté de digestion. C'est dans les dyspepsies et surtout dans les gastro-entéralgies que ces eaux, en boisson ou en bains, donnent les résultats les plus satisfaisants. Elles doivent être prescrites à l'intérieur à doses fractionnées; l'eau des bains et des douches doit être peu chaude et même quelquefois à sa température native. Les troubles de la sensibilité et du mouvement qui reconnaissent pour cause soit un rhumatisme, soit une névralgie, résistent assez rarement à l'application extérieure de l'eau de la source sulfureuse. Je n'ai qu'un mot à dire des vertus physiologiques et curatives de l'eau de la source ferrugineuse, employée en boisson seulement. Son action est tonique, reconstituante, comme celle de toutes les préparations martiales; mais l'assimilation du fer dissous ou suspendu dans les eaux minérales est plus facile et produit de meilleurs résultats, ainsi que les médecins le constatent chaque jour. L'effet analeptique de la source ferrugineuse est ordinairement secondé par l'effet tonique et sédatif des bains frais de la source sulfureuse; le médecin les met à profit chez les anémiques et les chlorotiques, quelle que soit la cause de la diminution de globules rouges du sang qui existe dans ces deux états pathologiques et quels que soient les effets consécutifs: palpitations, essoufflement, aménorrhée, dysménorrhée, leucorrhée, métrorrhagie, etc.

* **BAGNOLET**, ville de France (Seine), cant. et à 3 kilom de Pantin, arrond. et à 10 kilom. de Saint-Denis; pop. aggl., 2,033 hab. — pop. tot., 2,597 hab.

BAGNOLI (Vincent), sculpteur italien du XVIe siècle. Il avait un frère, Bernard Bagnoli, qui s'adonna aussi à la sculpture. Tous deux ont exécuté, soit à Reggio-di-Modena, leur ville natale, soit à Bologne, divers ouvrages, parmi lesquels on cite surtout les *Quatre évangélistes* de l'église Saint-Pierre, à Bologne.

BAGNOLINO (Giovanni-Maria CERVA, dit), peintre italien, né à Bologne vers 1610, mort vers 1667. Quelques biographes le désignent sous le nom de **Giovanni-Maria da Bologna.** Il eut pour maître Menichino del Brizio et il exécuta un grand nombre de tableaux à Venise et à Padoue.

* **BAGNOLS**, ville de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. d'Uzès, sur la rive gauche de la Cèze; pop. aggl., 3,802 hab.—pop. tot., 4,876 hab. Importantes filatures; tanneries, chapelleries.

BAGNOLS-LES-BAINS, village de France (Lozère), cant. et à 9 kilom. de Bleymard, arrond. et à 20 kilom. de Mende, au confluent du Lot et du Villeret; 417 hab. L'établissement thermal est situé à l'extrémité S. du village; il est fréquenté annuellement par plus de 1,500 baigneurs. La saison dure du 1er juin au 1er octobre. Les sources, au nombre de six, fournissent par jour 260,000 litres d'eau; la plus chaude est à 43°, la moins chaude à 23°. Ces eaux, fortement sulfureuses, sont employées avec succès dans les maladies de la peau, les ophthalmies, les affections de poitrine, les rhumatismes, les paralysies, les scrofules, etc. La partie ancienne de l'établissement comprend un vestibule commun et deux piscines pouvant contenir chacune trente personnes; l'une est réservée aux hommes, l'autre aux femmes; il y a en outre une salle d'étuve ou de bains de vapeur et une salle de douches. Des constructions récentes qui portent le nom d'Etablissement nouveau, accolées à l'ancien édifice, contiennent une trentaine de cabinets de bains. « Bagnols, dit M. Ad. Joanne, est environné de toutes parts de montagnes; mais la vallée du Lot, plantée de peupliers, de frênes et de bouleaux, offre de belles promenades. Sur le pont Notre-Dame, qui traverse le Lot, s'élève une petite chapelle dédiée à sainte Enimie, fille du roi Clotaire III, que les eaux de Bagnols guérirent, dit-on, de la lèpre. A l'O. du village s'étend le vallon de la Bessière, de chaque côté duquel s'élèvent en amphithéâtre des bois de pins, de chênes, de hêtres et de bouleaux. On y remarque surtout de lourdes masses de rochers schisteux et calcaires, hérissés d'aiguilles et percés de grottes profondes, ainsi que plusieurs fontaines pétrifiantes, entre autres celle de la Combe-Grimal qui forme une belle cascade; au milieu de la vallée s'élève le château de Villaret. »

BAGOAS CARUS, favori d'Hérode le Grand, dans la première moitié du Ier siècle de l'ère moderne. La faveur dont il jouissait auprès du tétrarque de Judée le fit surnommer **Carus**; il n'en conspira pas moins contre Hérode, et, le complot ayant été découvert, il fut mis à mort.

BAGOPHANES, général babylonien du IVe siècle av. J.-C. Lors de l'expédition d'Alexandre, il commandait la citadelle de Babylone. Après la bataille d'Arbelles (331), il remit la place avec ses munitions et ses trésors aux Macédoniens.

BAGOUS s. m. (ba-gouss). Entom. Genre de coléoptères tétramères, de la famille des curculionides, comprenant vingt-deux espèces.

— **Encycl.** Le genre *bagous*, établi par Germar, est caractérisé par un corps ovale, convexe en dessous, de moyenne ou de petite taille. Les espèces en sont répandues dans toutes les parties du monde. L'espèce type habite particulièrement la Suède, mais se rencontre quelquefois aux environs de Paris.

BAGRATOUNI (Arsène), philologue et poëte arménien, né à Constantinople vers 1785, mort à Venise vert 1868. Il entra dans les ordres et fut pendant plusieurs années attaché, en qualité d'aumônier, à une famille de Constantinople. Il passa la fin de sa vie à Venise. C'était un homme instruit, qui partagea son temps entre des études de linguistique et la poésie. Nous citerons de lui: *Eléments de grammaire arménienne* (Venise, 1846, in-8°); *Grammaire des grammaires arméniennes* (1852, in-8°); *Poésies* (1852, in-8°); *Haig* (1858, in-8°), poëme épique arménien; le *Paradis perdu* de Milton (1861, in-8°), traduit en vers arméniens; l'*Iliade* d'Homère (1864, in-8°), également traduite en vers.

BAGRIANSKY (Michel-Ivanowitch), médecin russe, né à Moscou en 1760, mort en 1810. D'abord professeur à la Faculté de médecine de Moscou et secrétaire de l'Académie médico-chirurgicale, il quitta la Russie vers 1789 et voyagea en Allemagne. A son retour en 1790, il fut emprisonné comme suspect d'être favorable à la Révolution française et d'en répandre les principes en Russie. Son emprisonnement dura jusqu'à l'avénement de Paul III, qui le relâcha et le dirigea sur le gouvernement d'Iaroslaw avec le titre de médecin officiel. En 1800, il fut nommé inspecteur du corps médical.

* **BAGUE** s. f. — *Bague d'excentrique*, Cercle métallique qui enveloppe l'excentrique circulaire.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Fernand), publiciste français, né à Orléans en 1814. Il appartient à une ancienne famille de cette ville. En 1848, il devint membre du conseil municipal d'Orléans, où il a été un des principaux fondateurs de la Société générale de secours mutuels. Très-lié avec M. Dupanloup, évêque d'Orléans, il a fait partie, sous l'Empire, du groupe des catholiques libéraux et a été un des promoteurs, dans cette ville, de l'Union libérale. Collaborateur du *Moniteur du Loiret*, qui fut supprimé en 1868, M. Baguenault a pris part, en 1868, à la fondation de l'*Impartial du Loiret*. Enfin, il était membre et il a été le premier président de l'Académie de Sainte-Croix, fondée en 1863 par M. Dupanloup. Outre des articles philosophiques et historiques publiés dans les journaux précités, dans le *Correspondant*, etc., on lui doit: l'*Immortalité, la mort et la vie* (1846, in-8°), étude précédée d'une lettre de M. l'évêque d'Orléans; le *Catholicisme présenté dans l'ensemble de ses preuves* (1859, 2 vol. in-12); *Etude historique sur Chateaubriand* (1865), insérée dans les *Etudes chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire* publiées par l'Académie de Sainte-Croix; *Histoire du concile de Trente* (1870, in-8°); *Un projet de réforme constitutionnelle* (1871, in-8°), etc.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), littérateur français, fils du précédent, né à Orléans en 1843. Lorsqu'il eut terminé ses études classiques, il suivit les cours de l'Ecole de droit, se fit recevoir licencié et prit, en 1869, le grade de docteur ès lettres. M. Gustave Baguenault a collaboré à divers journaux et revues. On lui doit: *De venatione apud Romanos* (1869, in-8°); *Jean de Marvillier évêque d'Orléans* (1870, in-8°); les *Ducs François et Henri de Guise, d'après de nouveaux documents* (1867, in-8°); la *Saint-Barthélemy à Orléans* (in-8°); l'*Expédition du duc de Guise à Naples. Documents inédits* (in-8°), en collaboration avec M. J. Loiseleur.

* **BAGUER-MORVAN**, village de France (Ille-et-Vilaine), cant. et à 3 kilom. de Dol, arrond. et à 27 kilom. de Saint-Malo; pop. aggl., 300 hab. — pop. tot., 2,162 hab.

BAGUNTKEN s. m. (ba-gheun-tkènn). Ichthyol. Nom donné dans quelques pays au surmulet.

BAGUTTI (Pierre-Martyr), sculpteur italien du XVIIIe siècle. Il était natif de Bologne et il excella surtout dans la sculpture d'ornement. La plupart des églises de Bologne, Santa-Maria-delle-Muratelle, l'église des Servi, celles des Célestins et de Sainte-Catherine, de Saragosse, contiennent des œuvres de cet artiste.

BAHADOOR (sir Yung), premier ministre du maharajah du Népaul, né dans l'Inde en 1816, mort en février 1877. C'était un homme d'une haute capacité, qui avait acquis un grand ascendant sur le prince du Népaul et qui exerçait dans cet Etat un pouvoir sans limites. Grâce à son habileté, il était parvenu à conserver l'indépendance de son pays tout en acceptant le protectorat de l'Angleterre. Lors de la terrible révolte des cipayes en 1857, non-seulement il parvint à dissuader le maharajah de se joindre aux insurgés, mais encore il fournit au général Havelock des troupes auxiliaires, grâce auxquelles le général anglais put opposer une première résistance aux efforts de l'insurrection. En récompense de ce service, la reine d'Angleterre lui donna le titre de baronnet et la grand'croix de l'ordre du Bain et de l'Etoile-du-Sud. Le puissant premier ministre sut constamment maintenir la paix dans le Népaul, où il inspirait aux populations autant de crainte que de respect. C'était un des plus intrépides chasseurs de l'Asie. Il avait tué, dit-on, de sa main, plus de 700 tigres dans les jungles. Lors du voyage que le prince de Galles fit dans l'Inde en 1876, sir Yung Bahadoor alla lui rendre hommage et lui procura le plaisir d'une magnifique chasse aux tigres. Le 25 février 1877, il mourut de la rupture d'un anévrisme en sortant d'un bain qu'il avait pris à Bagonuttee. Le maharajah du Népaul ordonna qu'on lui fît de superbes funérailles, et ses trois principales ranees ou femmes légitimes annoncèrent l'intention de ne pas lui survivre. « Le frère et le fils du défunt, dit une correspondance de l'Inde, tentèrent inutilement de les détourner de leur sinistre projet. Elles firent dresser un immense bûcher de bois de sandal et de résine, puis elles prirent un bain, récitèrent des prières et offrirent des présents aux brahmines. Avant de monter sur le bûcher, les ranees donnèrent des conseils à leur beau-frère, en le chargeant de l'exécution de diverses mesures à prendre en vue du bon gouvernement du pays et de la paix; elles demandèrent aussi la mise en liberté de plusieurs prisonniers. On les vit ensuite s'avancer au milieu du bûcher sans manifester d'émotion et en chantant des hymnes. Le corps de sir Yung Bahadoor ayant été placé sur le dos, l'aînée des ranees prit la tête sur ses genoux, et les deux autres les pieds. Les trois princesses, dont les regards ne quittaient pas le mort, furent bientôt environnées de flammes que le fils du défunt attisait en jetant des combustibles odoriférants, après avoir mis luimême le feu au bûcher. Bientôt il ne resta plus que des cendres et des ossements calcinés.

» Sir Yung Bahadoor laissait une fortune évaluée à 50 millions de francs et une superbe collection de diamants. »

* **BAHAMA** (archipel de). — La population actuelle est de 43,000 habitants. La capitale est Nassau, dans l'île de la Nouvelle-Providence; 10,000 hab.

BAHANA, ancienne ville d'Egypte, dans la Thébaïde inférieure, sur le canal Joseph. Certaines légendes égyptiennes attribuaient la fondation de cette ville à Jésus-Christ, qui y aurait régné et en aurait laissé le gouvernement à ses apôtres.

BAHIER (Jean-Louis), agronome français, né à Quentin (Côtes-du-Nord) en 1809. Après avoir été attaché comme sous-directeur à l'institut agricole de Lannevez, dans le Finistère, il est devenu professeur d'économie rurale au collége Saint-Charles, à Saint-Brieuc. M. Bahier a collaboré à divers journaux, à la *Foi bretonne*, à l'*Armorique de Saint-Brieuc*, il a fait paraître, depuis 1858, un grand nombre d'études sur les concours régionaux et il a publié sur l'agronomie plusieurs ouvrages estimés. Nous citerons de lui: *Manuel de comptabilité agricole* (1850, in-8°); *Petit manuel du draineur* ou les *Principes du drainage réduits à leur plus simple expression et mis à la portée de tout le monde* (1855, in-12); *Système légal des mesures, poids et monnaies métriques, avec des explications nouvelles et des notions sur les balances, le pesage, etc.* (1856, in-18); *Leçons élémentaires d'agriculture raisonnée et d'économie par demandes et par réponses, à l'usage des cultivateurs et des écoles primaires de campagne des cinq départements de la Bretagne* (1856, in-12); *Nouveaux conseils moraux et agricoles aux cultivateurs bretons* (1860, in-12); *Eléments d'économie et d'administration rurales, suivis d'études sur l'art d'administrer les biens ruraux en bon père de famille et de les améliorer avec intelligence et profit* (1864, in-12); *Etude sur la liberté du commerce envisagée au point de vue théorique*

de la science économique, de la justice et du droit, etc. (1870, in-8°), etc.

BAHIL (Matthias), théologien hongrois du XVIIIe siècle. Une traduction qu'il fit de l'ouvrage de Cyprien: *De l'origine et de la marche progressive de la papauté en Bohême* (1745, in-8°), lui attira des persécutions de la part du clergé. Forcé de s'enfuir, il se réfugia à Bieg, où il publia le récit de ses tribulations sous le titre de: *Traurige Abbildung der Protestanten in Ungarn* (Bieg, 1747, in-8°).

BAHLIKA, nom d'un héros tué dans la guerre des Pândavas contre les Koravas.

BAHN (Christian-Auguste), polygraphe allemand, né en 1703, mort en 1755. Après avoir fait ses études à l'université de Wittemberg, il fut d'abord prédicateur, puis fut attaché comme aumônier à un régiment de carabiniers envoyé en Pologne. Christian Bahn fut ensuite nommé archidiacre à Frankenstein et recteur à Sachsenbourg. On a de lui: *Schediasma de alpha et omega Græcorum* (Meissen, 1731, in-4°); *Histoire de la ville de Frankenstein*, en allemand (Dresde, 1747, in-4°); *Anecdotes historiques sur Frankenberg, Zsoschau et Sachsenbourg* (Schneeberg, 1745, in-4°); *De la joie d'avoir des enfants bien élevés* (1748, in-4°.)

BAHOURY, petit royaume de la Guinée septentrionale.

BAHR-EL-ARAB, rivière de l'Afrique, un des affluents de gauche du Bahr-el-Ghazal. C'est le plus considérable par sa profondeur et le volume de ses eaux.

BAHR-EL-GHAZAL (*fleuve des gazelles*), rivière considérable de l'Afrique équinoxiale, affluent de gauche du Nil Blanc. Venu du S.-O., près d'un lieu appelé Casinka ou Kasanga, par 4° de latit. N. environ, Bahr-el-Ghazal traverse un lac marécageux, reçoit de nombreux affluents: le Djour, le Bahr-el-Rom, le Bahr-el-Arab, parcourt un pays couvert de marais pestilentiels et de jungles, formés de joncs et de roseaux, et se jette dans le lac Nou ou Birket-el-Ghazal (le *lac des gazelles*), par 9° 30′ de latit. N., où il rencontre le Bahr-el-Abiad ou Nil Blanc. D'intrépides voyageuses hollandaises, Mmes Tinné, ont tenté d'explorer, en 1863, la région arrosée par le Bahr-el-Ghazal.

BAHREIN, contrée de l'Arabie, appelée aussi **EL-HAGA** ou **EL-HEDJR**, et qui s'étend le long du golfe Persique jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate. Un auteur arabe affirme qu'on désigne sous le nom général de Bahrein tout le pays entre Basrah et Oman. Au reste, cette contrée est fort peu connue; tout ce qu'on en sait, c'est qu'elle présente un aspect des plus tristes et qu'on n'y rencontre que quelques misérables bourgades perdues dans de chétifs bouquets de palmiers. On cite cependant deux villes qui ont une importance relative: El-Haça, place assez forte, et El-Katif, ville assez bien pourvue malgré sa misérable apparence, et qui compte environ 6,000 habitants.

La province de Bahrein est voisine des îles de ce nom, sur lesquelles nous avons donné quelques détails au *Grand dictionnaire*. V. BAHREIN.

BAHREN (Philippe VAN), peindre hollandais du XVIIe siècle. Il peignit surtout les fleurs et la miniature, et l'archiduc Léopold le nomma inspecteur de sa galerie de peinture.

BAHURIM. V. BACHUR, dans ce *Supplément*.

BAIER (Ferdinand-Jacques), médecin allemand, né à Altdorf en 1707, mort en 1770. Il fit ses études médicales à Altdorf et s'occupa ensuite spécialement des propriétés des eaux thermales, qu'il alla observer dans les stations balnéaires les plus renommées; il exerça ensuite à Wurtzbourg, à Leyde, à Amsterdam, à Hambourg et à Nuremberg, où il fut nommé doyen du collége médical. On a de lui sa thèse: *De fulminibus ordini litterarum fatalibus* (Wurtzbourg, 1724, in-4°); de nombreuses dissertations insérées dans les *Actes* de la Société des curieux de la nature: *De vulnere dysepuleto scroti scarificatione sanato; De fungo verrucoso per sectionem feliciter ablato; De venæ sectione prophylactica, purgatione præmittenda; De idolis variarum gentium in museo Garentio P. M. quondam obviis; De medicamentio fœtum pellentibus vere confortativis; De morbi complicati specimine singulari*, etc.

* **BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE**, bourg de France (Charente), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. de Barbezieux, sur le Pharon; pop. aggl., 733 hab. — pop. tot., 2,266 hab. Ruines du château de Montausier, siége du duché de ce nom.

* **BAIGNEUX-LES-JUIFS**, bourg de France (Côte-d'Or), ch.-l. de cant., arrond. et à 36 kilom. de Châtillon-sur-Seine; pop. aggl., 411 hab. — pop. tot., 436 hab. « Les importantes franchises accordées pendant le moyen âge aux habitants de ce bourg, dit M. Ad. Joanne, y attirèrent un certain nombre de juifs qui vinrent y faire le commerce; mais les guerres du XVIe siècle l'ont ruiné complètement. »

BAIL (Louis), théologien français, né à Abbeville vers 1610, mort en 1669. Il se fit recevoir docteur en Sorbonne et fut nommé ensuite curé de Montmartre, puis pénitencier de Paris. Dans des écrits, bien oubliés aujourd'hui, mais qui firent du bruit dans leur temps, il s'attacha surtout à soutenir les jésuites et à essayer de prouver que Pascal les calomniait en les représentant comme des gens d'une morale plus que relâchée. Ses principaux ouvrages, tous écrits en latin, sont: *De triplici examine ordinandorum confessorum et pœnitentium* (1651, in-8°); *Summa conciliorum* (1645-1659, 2 vol. in-4°); *Sapientia foris prædicans* (1666, in-4°); *Theologia affectiva* (1672, 2 vol. in-fol.); *De beneficio crucis* (1653, in-8°).

BAIL (Antoine), peintre français, né à Chasselay (Rhône) vers 1836. Il débuta au Salon de 1861 par un tableau de genre, *les Cerises*, puis exposa successivement: *la Nourrice* (1865); *Souvenir du carnaval de Lyon* (1866); *la Soubrette; la Récréation* (1867); *les Bouquets* (1868); *le Colporteur; l'Image* (1869); *le Repas de quatre heures* (1870); *Mendiant* (1873); *le Dimanche en Auvergne* (1874); *Une fromagerie en Auvergne; la Soupe* (1875); *le Raisin* (1876); *Au cabaret* (1877); *Poissons* (1878); *le Chat; les Pommes* (1879); *Une auberge en Normandie; Un intérieur de tisserand à Veules* (1882); *Mon atelier* (1883); *la Famille du tisserand* (1884); *la Veille du concours; Fanfare rustique* (1885); *Forêt de Fontainebleau* (1887); *Portrait* (1888).

BAILA (Joseph), jurisconsulte italien, né à Monreale en 1585, mort en 1645. En 1625, il fut appelé à Rome comme avocat du consistoire des pauvres; il s'était antérieurement acquis une grande réputation comme avocat et comme jurisconsulte et il avait eu parmi ses clients la fille du duc de Savoie, Amédée II. Le pape Innocent X appréciait beaucoup son intégrité et sa science.

BAILE (Jacques-Joseph), peintre français, né à Lyon en 1810, mort dans cette ville en 1856. Il suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts de Lyon, eut pour maître Thierriat et s'adonna avec succès principalement à la peinture de fleurs et de fruits. Baile exposa à Paris: *Groupe de fruits*, *Vase de fleurs* (1848); *Nid dérobé* (1850); *Vase de fleurs* (1853); *Fleurs, Fruits* (1855), qui figurèrent à l'Exposition universelle et qui appartiennent au musée de Lyon.

BAILEY (James-Roosevelt), prélat américain, né à New-York en 1814. Il fit ses études à Hartford, où il prit ses grades universitaires, puis il suivit des cours de théologie protestante et reçut des leçons de Jervis. M. Bailey était depuis quelques années pasteur à Harlem lorsqu'il fit le voyage de Rome. Là, il se convertit au catholicisme (1842), puis il se rendit à Paris, entra au séminaire de Saint-Sulpice, y fit de nouvelles études théologiques et, de retour aux Etats-Unis, il reçut la prêtrise (1844). Après avoir été pendant quelque temps directeur du collége de Saint-Jean, à Fordham, M. Bailey devint secrétaire de l'évêque Hugues et, en 1853, il fut appelé au siége épiscopal de Newark. Il passe pour un des prélats les plus instruit des Etats-Unis.

BAILLARGÉ (Alphonse-Jules), architecte français, né à Melun (Seine-et-Marne) en 1821. Il vint étudier l'architecture à Paris sous la direction de Duban, puis il fut attaché, comme inspecteur des travaux, à la restauration du château de Blois (1845-1848). M. Baillargé se fixa ensuite à Loches, qu'il a quitté depuis pour habiter Tours. M. Baillargé a exposé, au Salon de 1875, huit dessins représentant la *Basilique de Saint-Martin de Tours, restituée sur ses fondations du XIe siècle*, qui lui ont valu une médaille, et, en 1876, sept dessins représentant les *Monuments du château de Loches*. Il s'est fait connaître, en outre, par d'intéressants ouvrages d'archéologie architecturale, qui l'ont fait attacher à la commission des monuments historiques. Nous citerons de lui: *Album du château de Blois restauré et des châteaux de Chambord, Chenonceaux, Chaumont et Amboise* (Blois, 1851, in-4°), avec 18 lithographies), des dessins d'après nature par M. J. Monthelier, et des notices historiques par M. Joseph Walsh; *Notice monographique sur l'ancien château royal de Blois, restauré par M. Duban, architecte* (1851, in-4°); les *Châteaux de Blois restaurés, Chambord, Chaumont, Amboise et Chenonceaux* (1852, in-8°); *Citadelle du château de Loches* (1854, in-4°), avec atlas de planches autographiées; *Notice monographique sur la citadelle du château de Loches* (1854, in-8°), etc.

* **BAILLARGER** (Jules-Gabriel-François), médecin français. — Cet éminent aliéniste, après avoir suivi, comme interne, les cours d'Esquirol à Charenton, se fit recevoir docteurs en 1837. Trois ans plus tard, il fut nommé médecin à l'hospice d'aliénées de la Salpêtrière, où, pendant de longues années, il a exercé son art avec succès et fait des cours théoriques très-suivis. En outre, il a fait à l'Ecole pratique des leçons dont le succès a été très-grand. Pendant un certain temps, il a été un des directeurs de la maison d'aliénés fondée à Ivry par Esquirol. En 1843, il a fondé, avec les docteurs Cerise et Longet, les *Annales médico-psychologiques du système nerveux*, dans lesquelles il a publié un grand nombre d'études sur l'aliénation mentale, le crétinisme, l'hallucination, etc. Le docteur Baillarger a été un des fondateurs de la Société médico-psychologique. L'Académie de médecine l'admit au nombre de ses membres en 1847, et, deux ans plus tard, il fut décoré pour le dévouement dont il avait fait preuve à la Salpêtrière pendant l'épidémie cholérique. Parmi ses nombreux travaux, nous citerons particulièrement ses études sur l'hallucination psychique ou psycho-sensorielle, qu'il a démontrée être le résultat d'un état pathologique. Indépendamment d'un grand nombre d'articles, de mémoires insérés dans le recueil précité et dans les *Mémoires de l'Académie de médecine*, il a publié à part: *Du siége de quelques hémorragies méningées* (1837), sa thèse de doctorat; *Recherches sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux* (1847, in-8°); *De la paralysie pellagreuse* (1848, in-4°); *Essai de classification des maladies mentales* (1854, in-8°); *Enquête sur le goitre et le crétinisme* (1873, in-8°), etc. Enfin, il a collaboré au *Traité des maladies mentales* de Griesinger, à l'ouvrage du même intitulé: *Des symptômes de paralysie générale*, et fourni un assez grand nombre d'articles au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.*

* **BAILLE** s. f. — Se dit des perches dont on entoure les pâturages, dans le nord de la France.

* **BAILLÉE** s. f. — **Encycl.** *Baillée aux noix.* On sait qu'il était d'usage, à Rome, que les jeunes mariés jetassent des noix à la foule, comme les parrains et marraines lui jettent aujourd'hui des dragées dans la plupart de nos compagnes. Etait-ce par une réminiscence de ce fait classique que la nouvelle épouse d'un membre du parlement de Paris devait, d'après un usage immémorial, offrir trois noix au premier président? On ne sait. Quoi qu'il en soit, tout avocat ou conseiller au parlement qui voulait convoler devait remettre la cérémonie de son mariage à la rentrée de la cour. Après la messe du Saint-Esprit, les deux époux se présentaient devant le premier président, lui remettaient leur contrat de mariage à signer et, en échange, la nouvelle mariée offrait au magistrat le singulier présent que nous avons dit. Cela s'appelait la *baillée aux noix.*

BAILLET (Jean), théologien et prédicateur français, né à Dijon vers 1590, mort à Paris en 1651. Il fut doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon et archidiacre de Loscheret, à Chalon. Il a laissé: un *Compliment à Henri de Condé* (Dijon, 1632), inséré dans la *Description de l'entrée du prince de Condé à Dijon*, de P. Malpoy (Dijon, 1632, in-fol.); *Harangue faite, le 6 mars 1648, à Louis de Bourbon, lorsqu'il prit possession de son gouvernement* (Dijon, 1650, in-4°).

BAILLET (Christophe-Ernest, comte DE), jurisconsulte belge, né dans le Luxembourg en 1668, mort à Bruxelles en 1732. Il fut membre du conseil privé de l'empereur Charles VI et remplit diverses missions diplomatiques, entre autres lors du soulèvement de Malines en 1718.

BAILLET (Noël-Bernard), publiciste français, né à Darnetal en 1801. Il a été pendant plusieurs années avoué à Rouen, puis il s'est occupé d'une façon toute particulière de la colonisation de l'Algérie et a fait dans ce but plusieurs voyages dans notre colonie. Il est membre de la Société orientale de France. Nous citerons de lui les ouvrages suivants: *Réflexions sur l'Algérie et les moyens de contribuer à sa colonisation à l'aide de cultivateurs choisis dans le département de la Seine-Inférieure, et sur les modifications à introduire dans diverses ordonnances qui régissent cette colonie* (Rouen, 1848, in-8°); *Colonisation de l'Algérie par l'emploi des jeunes détenus et des enfants d'hospice* (1850, in-8°); *Réflexions sur la colonisation de l'Algérie à l'aide des enfants trouvés et abandonnés, terminées par une pétition aux autorités de la Seine-Inférieure* (1850, in-8°); *Un dernier mot sur l'Haouche-Kouche*, lettre au général Daumas (1852, in-8°); *Rapport de M. Baillet sur son voyage de* 1852 *en Algérie. Réflexions et améliorations à soumettre à l'administration supérieure* (1852, in-8°); *Réflexions sur l'Algérie, l'Exposition universelle, le tissage à la main, les nouvelles machines pour l'agriculture et sur la nécessité de coloniser l'Algérie* (1856, in-8°); *Nécessité de la colonisation de l'Algérie et du retour aux principes du christianisme* (1857, in-8°), etc.

* **BAILLEUL**, ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. d'Hazebrouck; pop. aggl., 6,348 hab. — pop. tot., 12,828 hab. Fabrique de dentelles et de toiles; brasseries, tanneries, savonneries. Fondée, dit-on, avant la conquête romaine, cette ville fut dévastée par les Normands en 882, par Robert le Frison en 1072, et presque entièrement détruite par le feu en 1436, 1502 et 1681.

* **BAILLEUR** s. m. — *Bailleur de blé*, Se disait de l'auget distributeur, dans les anciens moulins.

BAILLEUX (Antoine), compositeur de musique français, né vers 1720, mort en 1791. On a de lui, outre un *Bouquet à l'amitié* et un *Journal d'ariettes italiennes: Symphonie à quatre parties* (Paris, 1758); *Méthode de chant* (1760, in-fol.); *Symphonie à grand orchestre* (1767, in-fol.); *Méthode de violon* (1779, in-fol.); les *Petits concerts de Paris. Méthode pour apprendre facilement la musique vocale et instrumentale* (1784, in-fol.).

* **BAILLIAGE** s. m. — **Encycl.** La création des *bailliages* fut un des résultats de la lutte qui fut engagée si longtemps entre la royauté et la féodalité. Les possesseurs des grands fiefs avaient conquis sous les Mérovingiens et les Carlovingiens le droit de justice souveraine dans leurs terres et sur leurs vassaux; sous les Capétiens, la royauté essaya de leur enlever ce droit ou tout au moins de le réduire en nommant, sous le titre de grands baillis, quatre officiers dont la fonction fût de rendre la justice sur les terres du domaine royal et d'attirer à eux, autant que possible, la juridiction des autres localités relevant directement des seigneurs. Ces baillis déterminèrent une foule de « cas royaux, » c'est-à-dire d'affaires rentrant par exception dans leur compétence et soustraites ainsi à la juridiction seigneuriale. Ils firent rentrer dans les cas royaux d'abord les crimes de lèse-majesté, puis les crimes tendant à troubler la paix publique et, par simple conséquence, tous les autres crimes: assassinats, empoisonnements, infanticides, viols, incendies, comme étant de nature à troubler la paix publique. Dès qu'une province ou une ville était réunie au domaine royal, on y installait la justice royale et par conséquent un *bailliage*.

Les seigneurs féodaux avaient aussi leurs baillis chargés de rendre la justice en leur nom; comme les baillis royaux, ceux-ci cumulaient l'administration judiciaire, financière et militaire. Non-seulement ils jugeaient les procès, les crimes, mais ils édictaient l'impôt et levaient les hommes d'armes. L'inconvénient de ce cumul se fit sentir dès le XIVe siècle, et dès lors le roi, comme les seigneurs, tendirent à restreindre le pouvoir des baillis, et on commença à établir une distinction entre les baillis de robe et les baillis d'épée, les premiers chargés de la justice, les seconds du service militaire. Les quatre grands *bailliages* de Champagne, de Vermandois, de Bourgogne et d'Auvergne, établis par saint Louis, continuèrent à subsister; mais la justice fut administrée par les lieutenants des baillis, et chaque bailli fut tenu d'avoir deux lieutenants, un lieutenant général et un lieutenant particulier. Sous Louis XII, la nomination de ces lieutenants appartint aux parlements, et ainsi se consomma la séparation des pouvoirs judiciaire et militaire. Les lieutenants généraux ou particuliers devaient être gradués en droit civil ou en droit canon, et leur nombre continuant de s'accroître, on eut plus tard dans chaque *bailliage* un lieutenant général civil, un lieutenant général criminel et plusieurs lieutenants particuliers, à compétence distincte. Les anciens grands baillis ou baillis d'épée, que l'on appelait au XVIe siècle baillis de robe courte, conservèrent seulement le commandement du ban et de l'arrière-ban et le droit de convoquer la noblesse du *bailliage*, dont ils étaient regardés comme les chefs naturels.

Les *bailliages* seigneuriaux conservèrent plus longtemps leurs attributions multiples; peu à peu cependant ils furent réduits à n'être que de simples tribunaux, restes peu imposants des vieilles justices féodales, car les lieutenants généraux criminels et civils finirent par leur enlever toutes les causes importantes. Ils subsistèrent jusqu'en 1789; mais à cette époque ils n'avaient plus, et depuis deux siècles environ, que la connaissance des simples contraventions, des arbitrages d'un modique intérêt, des contestations d'une importance minime. C'est ce qui explique comment les baillis de village sont toujours présentés sous un jour ridicule dans les pièces de notre ancien théâtre; ils n'étaient plus que des magistrats subalternes.

BAILLIÈRE (Jean-Baptiste-Marie), libraire éditeur français, né à Beauvais le 20 novembre 1797. Il avait vingt et un ans lorsqu'il fonda à Paris une librairie destinée à la publication d'ouvrages sur la médecine et les sciences naturelles. Dix ans plus tard en 1828, M. Baillière devint libraire de l'Académie de médecine. Sa maison prit un rapide développement, grâce à l'importance de ses publications et à des succursales qu'il fit créer par des membres de sa famille à Londres, à Madrid et à New-York. En 1852, il devint membre du comptoir d'escompte de la Banque de France, et cette même année il reçut la croix de la Légion d'honneur. Il a fait partie de diverses commissions chargées d'examiner les questions relatives à la propriété littéraire et aux intérêts de la librairie. Il a été, en outre, vice-président du cercle de la librairie. Parmi les nombreuses publications éditées par M. Baillière, nous nous bornerons à citer les suivantes: les *Mémoires de l'Académie de médecine* (1828 et suiv., in-4°); les *Bulletins de l'Académie de médecine* (1835 et suiv.); l'*Anatomie pathologique* de Cruveilhier (1830-1842, 2 vol. in-fol., avec pl.); l'*Anatomie pathologique* de Lebert (2 vol. in-fol., avec pl.); les *Œuvres d'Hippocrate* (1839-1860, 9 vol. in-8°), éditées par Littré, texte grec, avec une traduction française; l'*Iconographie ophthalmique* de Sichel (1852-1859, 80 pl.), etc. — Son fils aîné, M. Jean-Baptiste-Emile BAILLIÈRE, né à Paris en 1831, est devenu son associé en 1857. Il l'a remplacé au comptoir d'escompte de la Banque de France et, de-